

**Cabinet de la SELARL BONNENFANT  
ROCHELEMAGNE GREGORI ROUSSEL-HEYER,**

Avocat

30 bis boulevard Raspail

84000 AVIGNON - Tél. : 04.90.86.95.91

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

20/09/2018

**LE JEUDI VINGT SEPTEMBRE DEUX-MILLE-DIX-HUIT  
A QUATORZE HEURES (Jeudi 20 Septembre 2018 à 14H00)**

à la barre du Tribunal de Grande Instance d'Avignon, au Palais de  
Justice de ladite Ville - 2, Boulevard Limbert - 84000 Avignon,

il sera procédé à la vente aux enchères publiques,

EN UN LOT UNIQUE, au plus offrant et dernier enchérisseur,  
de l'immeuble dont la désignation suit :

**- SUR LA COMMUNE d'AVIGNON (Vaucluse) :**

**13, Avenue Mazarin,**

Dans un ensemble immobilier cadastré Section ER 67 -  
7 Avenue Mazarin et 1 Avenue Anne d'Autriche- et ER 253 - 255,  
ayant fait l'objet d'un règlement de copropriété et état descriptif  
de division publié le 24/11/1972 volume 450 n° 7, savoir :

**LE LOT NUMERO CINQUANTE-NEUF (Lot N°59) :**

**Un appartement au 3<sup>ème</sup> étage droite - bâtiment C,**

Et les 1055/100.000 èmes des parties communes indivises générales

**MISE A PRIX : VINGT-SIX-MILLE EUROS (26.000 €),**

**outre les charges.**

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un Avocat inscrit au Barreau d'Avignon.

**Visite : Mercredi 05 Septembre 2018 de 10H00 à 11H00 sur place.**

**Occupation :** Les biens sont inoccupés.

L'adjudicataire fera son affaire personnelle de toute occupation éventuelle.

Le cahier des conditions de vente rédigé par Maître Anne-Isabelle GREGORI, membre de la SELARL BONNENFANT ROCHELEMAGNE GREGORI ROUSSEL-HEYER, Avocat, a été déposé au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance d'AVIGNON le 03 Février 2017, où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'Avocat du créancier poursuivant.

Les frais faits pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

Tout enchérisseur devra consigner, préalablement à toute enchère, entre les mains de son Avocat une somme représentant 10 % du montant de la mise à prix de chacun des lots, avec un minimum de 3.000 €, par chèque de banque, ainsi que le montant total des frais préalables.

**Pour tous renseignements, s'adresser :**

- Au Cabinet de la SELARL BONNENFANT ROCHELEMAGNE GREGORI ROUSSEL-HEYER - 30 Bis, Boulevard Raspail - 84000 AVIGNON, Tél 04.90.86.95.91 le matin,

- Ou au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance d'AVIGNON, où le cahier des conditions de vente a été déposé.

**Signé : l'Avocat**

**Maître Anne-Isabelle GREGORI**

(84PC220971)